

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-GENIS-POUILLY



3 DOSSIER

> Souriez, c'est la rentrée!

6 CA S'EST PASSÉ À SAINT-GENIS

8 ACTUALITÉS

- > Projet Sous-les-Vignes, faisons le point!
- > Quartier Jean Monnet, où en sommes-nous?

10 FLASH SUR

> Qui fait quoi dans votre ville?

11 VIVRE ENSEMBLE

- > Retour du Tai Chi avec le CCAS
- > Bienvenue à Saint-Genis-Pouilly!
- > Le numérique et moi débarque à Saint-Genis : un projet en deux temps
- > Nouveau! Le café des parents

12 DÉMOCRATIE LOCALE

- > Conseil municipal du 2 juillet 2019
- > Expression des listes du conseil municipal
- > Intercommunalité

14 CULTURE

- > Théâtre du Bordeau
- > Médiathèque
- > Salon des cuisines du monde : détente, plaisir des sens et dépaysement garantis !

16 CE MOIS-CI À SAINT-GENIS

> Cultures & Diversités - 5º édition

NUMÉROS UTILES

SAMU: 15

Pompiers: 18 ou 112

Gendarmerie de Thoiry: 04 50 42 12 01

Gendarmerie Nationale: 17

Centre antipoison (Lyon): 04 72 11 69 11

Samu social: 115 Enfance maltraitée: 119 Pharmacie de garde: 3237 Médecin de garde: 15

Clinique Vétérinaire Saint-Genis-Pouilly: 04 50 41 85 85

Clinique Vétérinaire Cessy: 04 50 41 76 45 Service d'urgence vétérinaire 24/24: 0899 199 984 Régie des eaux Gessiennes (astreinte): 04 85 29 20 00

LE TRAIT D'UNION est édité par la Ville de Saint-Genis-Pouilly | Directeur de publication : Hubert Bertrand | Rédaction : Service communication | Crédit photo : Mairie de Saint-Genis-Pouilly, Fabienne Rappeneau, Matthieu Bareyre, Agnes Navarres | Mise en page : Un point c'est tout Communication | Impression : Imprimerie Est'Imprim | Tirage : 6100 Ex. N°ISSN : 1268-4554 / Dépôt légal : 3° trimestre 2019





Avec près d'un quart de sa population âgée de moins de 18 ans, Saint-Genis-Pouilly grandit avec ses habitants. Permettre à tous les enfants de bien grandir et de s'épanouir dans leur ville va au-delà de la simple responsabilité d'une municipalité.

Alors que d'autres communes se disent soulagées de n'enregistrer aucune ouverture de classe à la rentrée, d'autres, comme la nôtre, verront l'ouverture de trois nouvelles classes à la rentrée. Saint-Genis-Pouilly compte cinq groupes scolaires, dont l'un d'eux souffle cette année sa première bougie : la Diamanterie.

En plus des établissements scolaires, les enfants et les jeunes Saint-Genésiens bénéficient déjà des nombreux équipements sportifs de la commune (gymnases, terrains de sports, city stade), d'une offre culturelle variée (médiathèque, théâtre et désormais cinéma) ainsi que de plus en plus d'espaces verts et ludiques (aires de jeux, skate park et jardins publics). Dès le premier trimestre 2020, les écoliers de Saint-Genis, plongeront nous l'espérons dans le grand bain grâce aux cours de natation mis en place au Centre aquatique de Porte de France Nord.

Dans cette optique de développement des apprentissages indispensables aujourd'hui, l'Espace de Vie Sociale, partenaire de la CAF, propose chaque jeudi du 19 septembre au 12 décembre 2019, des ateliers de formation pour apprendre aux jeunes le langage informatique.

Pour constater par vous-même la vitalité de la commune, je vous invite à la prochaine édition de la fête *Cultures & Diversités* le **21 septembre** prochain au groupe scolaire Boby Lapointe. Cet événement familial et ouvert à tous, est porté pour la cinquième fois par les associations de la ville et chacun pourra y tester de nouvelles activités.

Je vous souhaite une belle rentrée à toutes et à tous!





En ce début du mois de septembre, la rentrée des classes a sonné pour nos jeunes Saint-Genésiens. Un moment toujours important pour les enfants, les parents mais aussi pour les services de la ville. 83 agents municipaux travaillent au sein des écoles, qui ont pour certaines fait l'objet de travaux d'agrandissement et de rénovation durant l'été. Avec l'ouverture de 3 nouvelles classes et la rénovation de certaines salles, la nouvelle année scolaire peut démarrer du bon pied!

ZOOM SUR NOS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Avec cinq groupes scolaires, le collège Jacques Prévert et le lycée international, les enfants de 3 à 18 ans peuvent être scolarisés sur la commune dans des conditions optimales.

GROUPE SCOLAIRE BOBY LAPOINTE

- Rue Boby Lapointe
- **J** 04 50 99 91 90



Année de construction: 2012

Maternelle : 6 classes / 172 élèves / 7 enseignants **Élémentaire :** 9 classes / 205 élèves / 8 enseignants

2 restaurants scolaires

GROUPE SCOLAIRE DU LION

• 2, rue des Écoles

J Ecole maternelle : 04 50 42 03 21J Ecole élémentaire : 04 50 42 14 26



Année de construction: 1974

Maternelle : 5 classes / 138 élèves / 8 enseignants **Élémentaire :** 9 classes / 249 élèves / 12 enseignants

2 restaurants scolaires

GROUPE SCOLAIRE DE PREGNIN

- 61, rue du Fierney
- **J** 04 50 42 11 51



Année de construction: 2008

Maternelle : 4 classes / 98 élèves / 4 enseignants **Élémentaire :** 5 classes / 128 élèves / 7 enseignants

GROUPE SCOLAIRE DU JURA

• 151, rue Jules Ferry

Ecole maternelle: 04 50 42 03 74
 Ecole élémentaire: 04 50 42 00 96



Année de construction: 1970

Maternelle : 5 classes / 136 élèves / 8 enseignants **Élémentaire :** 9 classes / 213 élèves /13 enseignants

GROUPE SCOLAIRE DE LA DIAMANTERIE

- 431, rue Simone Veil
- **J** 04 50 59 32 81



Année de construction: 2018

Maternelle : 2 classes / 56 élèves / 3 enseignants **Élémentaire :** 3 classes / 82 élèves / 5 enseignants

1 classe mixte

COLLÈGE JACQUES PRÉVERT

- 2 bis, rue Jean Charnoz
- **J** 04 50 42 25 25



Créé en 1974, le collège Jacques Prévert a ouvert dans les anciens locaux de l'École du Lion. À la rentrée scolaire de 1975 les premiers cours ont été donnés dans les bâtiments actuels. Entre 2003 et 2012, le Conseil Général de l'Ain a mis en place un processus de restructuration de l'établissement, pour le plus grand plaisir des collégiens et des enseignants.

LYCÉE INTERNATIONAL

- 90, avenue Stephane Hessel
- **J** 04 50 59 59 30

Cet établissement flambant neuf, d'une capacité d'accueil de 900 élèves s'inscrit dans la logique de la position de ville-frontière de la commune et de la présence du CERN sur son territoire. Le lycée propose à la fois un accès aux filières générales et technologiques avec des sections internationales.



661 820 EUROS DE TRAVAUX

DANS LES ÉCOLES

L'été est, comme chaque année, le moment privilégié pour effectuer des travaux dans les écoles et garantir un accueil de qualité pour les élèves des classes de maternelles et élémentaires.

L'école de Pregnin a en effet été agrandie pour le confort des enfants et des enseignants mais aussi pour répondre à l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés. Deux salles de classes dont une pour le périscolaire ont été créées ainsi qu'une nouvelle salle des professeurs. L'école compte désormais 5 classes en élémentaire et 4 classes en maternelle. La cour de récréation a également été agrandie de 280 m² avec l'aménagement d'un potager de 80 m². Une attention particulière a été portée au respect du vocabulaire architectural : les matériaux et les volumes retenus s'accordent parfaitement au bâtiment existant.

L'école du Jura s'est également refait une beauté pendant les vacances estivales. Des travaux de peinture, d'éclairage et de pose de sols souples ont été réalisés au rez-de chaussée de l'établissement.

LE SAVIEZ-VOUS?

Les agents d'entretien de la commune expérimentent depuis plus de deux mois une solution nettoyante 100 % biodégradable, composée uniquement d'eau et de sel, à l'école primaire du Lion mais aussi à l'Hôtel de ville. En plus d'être économique et efficace, elle est non toxique pour les agents municipaux et pour l'environnement.

La commune s'est également dotée d'une nouvelle autolaveuse basée sur le même principe à l'école de Pregnin.

ÉCOLE, SPORT ET CULTURE : POUR UNE JEUNESSE BIEN DANS SON CORPS, BIEN DANS SA TÊTE

L'accès à la culture pour tous passe par une offre diversifiée. Une approche tout en douceur de la musique est ainsi proposée grâce à l'éveil musical animé par les centres musicaux ruraux dans toutes les écoles. Des spectacles au théâtre du Bordeau réserveront, comme chaque année, de nombreuses surprises aux écoliers avec comme nouveauté une programmation cinématographique.

Coté sport, les élèves se dépenseront dans les différentes infrastructures sportives de la ville et pourront s'initier à la natation grâce à l'ouverture du centre aquatique prévue début 2020.

LE RESTAURANT SCOLAIRE VISE LES 3 CAROTTES, LE NIVEAU LE PLUS ÉLEVÉ DE LA LABELLISATION ECOCERT



Le restaurant scolaire qui cuisine 76 % de produits issus de l'agriculture biologique travaille sans relâche pour atteindre le niveau 3 du label Ecocert, récompensant ainsi la qualité et l'origine des plats cuisinés.

Toute l'année, une attention particulière est apportée à la composition des menus, largement élaborés à base de produits frais et de saison, dont une partie provenant de producteurs locaux. Les 1 265 enfants inscrits au restaurant bénéficient ainsi chaque jour de repas équilibrés et savoureux, cuisinés sur place. Les efforts pour obtenir ces certifications de la cuisine centrale témoignent d'un engagement fort vis-à-vis des enfants, des parents et en faveur de la santé et de la biodiversité.

PROMULGATION DE LA LOI POUR UNE ÉCOLE DE LA CONFIANCE

La loi pour une école de la confiance a été publiée le 28 juillet dernier au Journal officiel. Ce texte entérine l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans à compter de la rentrée de septembre 2019. Pour les plus grands, la loi augmente l'obligation de formation jusqu'à l'âge de 18 ans au lieu de 16, pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes et combattre le décrochage scolaire et l'exclusion sociale des jeunes les plus fragiles.

Plus d'information sur : www.education.gouv.fr

EN CHIFFRES:

- > Environ 900 repas par jour sont préparés dans la cuisine centrale
- > 100 repas pendant les vacances scolaires
- > 150 repas le mercredi pour le Centre de loisirs
- > 76 % de produits bio sur le menu mensuel soit 20 repas
- > 1 à 2 menus végétariens par semaine sont servis aux enfants ainsi que du poisson issu de la pêche raisonnée
- > 1 265 enfants inscrits au restaurant scolaire

GRAND SUCCÈS POUR LE FORUM MA SANTÉ DANS LE PAYS DE GEX

Suite au succès de la table ronde organisée en septembre 2018, M^{me} Olga Givernet, députée de l'Ain, et M. Hubert Bertrand, maire de Saint-Genis-Pouilly, ont inauguré le 6 juillet 2019 le forum « Ma santé dans le Pays de Gex ». Il a permis des échanges et des rencontres inédites entre Gessiens et professionnels de santé, avec un seul but : trouver des solutions pérennes aux problématiques que rencontre le Pays de Gex dans le domaine de la santé. Les Gessiens, comme les Saint-Genésiens, sont venus nombreux assister aux conférences, visiter les stands ou encore participer aux ateliers de réflexion ou d'initiation aux premiers secours. Les deux élus remercient vivement l'ensemble des participants : visiteurs, professionnels et bénévoles.





PLEINS FEUX SUR LA FÊTE NATIONALE

Les habitants, les élus et les officiels se sont retrouvés au Centre culturel Jean Monnet pour la cérémonie officielle qui a ouvert les festivités. Au cours de son allocution, M. Hubert Bertrand a rappelé l'attachement de la municipalité aux valeurs fondatrices de la République. Les habitants ont ensuite profité du verre de l'amitié et du repas dansant organisé par l'AS Saint-Genis Ferney Crozet. Dès la nuit tombée et pour couronner le tout, le feu d'artifice a illuminé le ciel et émerveillé petits et grands.

LES PETITES RENCONTRES **DE JUILLET**

Du 10 au 17 juillet, la médiathèque a organisé des animations variées destinées aux enfants. Lors des ateliers créatifs, les fresques des quatre saisons de l'année ont été réalisées avec beaucoup d'enthousiasme par seize artistes en herbe. Le jeudi, entre deux épisodes de jeux, les enfants ont écouté des histoires en plein air et se sont essayés au ukulélé. Enfin, pendant l'heure du conte numérique du samedi, de jeunes globe-trotters ont écouté des contes d'Europe, du Sahel et de Madagascar tout en jouant sur l'application « Le voyage d'Adeline la Girafe ». Ce fût une semaine riche en découvertes.





LE SQUARE J.J. ROUSSEAU A PRIS SES QUARTIERS D'ÉTÉ

Dans le cadre des Quartiers d'été, la ville a proposé aux habitants des animations au Square Jean-Jacques Rousseau. Tout au long de la saison estivale, les Saint-Genésiens ont profité des spectacles, concerts et afterworks les pieds dans l'herbe et sous le soleil! Les associations Anim' Peps & Fun et Sambaloelek ont transformé le square en piste de danse, en proposant des cours gratuits de Zumba et de danses afro-brésiliennes. Musique, soleil, bonne humeur et rires, un été parfait à Saint-Genis!

GRAND PRIX DE LA MUNICIPALITÉ **DE SAINT-GENIS-POUILLY**

Dimanche 21 juillet s'est tenu le Grand Prix de la Municipalité de Saint-Genis-Pouilly. Sur un tracé de 4,2 km, plus d'une centaine de coureurs répartis en différentes catégories, ont emprunté la rue de Genève, la rue de Gex, la rue de Pouilly, le chemin du Bugnon et la rue G. Charpak, pour terminer la boucle devant l'ancienne Mairie. Toutes nos félicitations à Mathis DUCRUET, qui a remporté la première place du podium à l'épreuve seniors. Agé de 18 ans, cet athlète a bouclé le circuit des 20 tours en 2h07'42. La remise des prix s'est déroulée en présence des élus, du président de l'Union Cycliste Gessienne et du lieutenant Anthony Lacombe de la gendarmerie de Thoiry. Un grand merci à l'association UCG pour l'organisation de ce bel événement et rendez-vous à l'année prochaine!



DU CINÉMA SOUS LES ÉTOILES À SOUS-LES-VIGNES

Quelques semaines avant le lancement de l'offre cinématographique au théâtre du Bordeau, les habitants ont eu un avant-goût de septième art avec les séances de ciné plein air. Animation, fiction et documentaire, la programmation était taillée pour tous les goûts. Malgré une météo capricieuse, les trois séances réparties sur juillet et août ont ravi petits et grands. Nous remercions tout particulièrement l'association des Chats Trappés qui ont régalé tous les spectateurs grâce à leur buvette!



PROJET SOUS-LES-VIGNES, FAISONS LE POINT!

Espace de sport et loisirs pensé pour les clubs et les habitants, le projet Sous-les-Vignes offre des terrains dédiés à la pratique des sports collectifs, des locaux adaptés et une grande aire de jeux ouverte à tous. Voici un point sur l'avancée du projet :

- > **Avril 2017** enquête publique et avis favorable émis par le commissaire enquêteur.
- > **Avril 2017** le tribunal rejette la demande des consorts VUAILLET, propriétaires des terrains et confirme sur les terrains privés la légalité de l'emplacement réservé pour des équipements sportifs.
- > **Avril 2017** saisi par les propriétaires des terrains, le tribunal administratif rejette leur demande, donne raison à la commune et confirme la légalité de la vocation des terrains en équipements sportifs.
- > **Juillet et octobre 2017** le Préfet valide l'intérêt général du projet et la cessibilité des terrains.
- > **Février 2018** le tribunal de grande instance ordonne l'expropriation.
- Mars 2019 rejet par le tribunal administratif des recours en annulation des arrêtés préfectoraux de déclaration d'utilité publique et de cessibilité des terrains.
- > **Avril 2019** audience en vue de la fixation par le tribunal du montant d'indemnisation des terrains privés.

À l'audience publique :

- offre de la commune au vu de l'estimation de France Domaine : 596 000 €
- estimation des terrains par le commissaire du gouvernement : 657 441,78 €
- le montant demandé au tribunal par les propriétaires : 2 292 076 €
- > **22 mai 2019** décision du tribunal pour fixer le montant d'indemnisation des terrains privés.

Livraison prévisionnelle des équipements sportifs (sous réserve de l'obtention des autorisations administratives nécessaires) : selon les études requises mi 2020 ou fin 2020 compte tenu du délai incompressible lié aux diligences administratives obligatoires (passations marchés publics, études, autorisations et délais de réalisation des travaux, procédure de consignation ...).

> 4 juin 2019 le conseil municipal autorise à la majorité (4 abstentions) Monsieur le Maire à payer les indemnités fixées par le juge de l'expropriation aux Consorts RICHARD (45 470,80 €) et aux Consorts VUAILLET (611 970,80€) pour la prise de possession de leurs parcelles.



EN CHIFFRES

- > 1 terrain de rugby
- > 1 terrain de football
- > vestiaires et lieux conviviaux pour les clubs
- > agrès connectés
- > 1 city stade
- > 1 parcours santé
- > agrandissement de l'aire de jeux de 1 000 m² à 3 000 m²



QUARTIER JEAN MONNET

OÙ EN SOMMES-NOUS?

En 2006, la ville de Saint-Genis-Pouilly et la SCCV LE PARK DE SAINT-GENIS, représentée par M. MANNI ont conclu un Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) pour imaginer et construire le quartier Jean Monnet. Ce programme de 663 logements comprend notamment la création d'équipements publics tels que des voiries, un parking de 250 places de stationnement et une place publique. Conformément aux engagements contractuels pris entre la ville et le promoteur, ce dernier devait rétrocéder les terrains relatifs à la place et au parking dans les deux ans qui ont suivi le début des travaux, ce qui n'a pas été le cas.

QUI EST PROPRIÉTAIRE?

À ce jour, tous les espaces restent encore la propriété du constructeur, malgré les demandes de rétrocession formulées par la mairie pour récupérer les équipements.

LES ESPACES DEVANT ÊTRE RÉTROCÉDÉS

La rue Jean-Jacques Rousseau, la rue du parc Jean Monnet et le trottoir

Le parking et la place, entretenus par la commune mais qui demeurent

Le chemin piéton le long de la rivière de l'Allondon. Celui-ci est ouvert au public mais reste la propriété du constructeur, avec l'entretien et la mise en sécurité à sa charge (article L2213-25 du Code général des

rue du Commandant Blaison. propriétés du promoteur. collectivités territoriales).

LES MISSIONS ET PROJETS DE LA COMMUNE UNE FOIS LES ESPACES RÉTROCÉDÉS

- L'entretien des trottoirs, des voies et des espaces verts,
- > La gestion de l'éclairage public,
- > L'aménagement en espace de santé et de loisirs des bords de l'Allondon.
- > L'agrandissement et la réhabilitation du Centre Culturel Jean Monnet. Ce projet d'envergure est nécessaire afin d'accueillir au mieux le développement des activités et des événements à Saint-Genis-Pouilly.

CE NOUVEL ESPACE COMPRENDRA:

- > 1 hall d'accueil suspendu
- > 1 000 places de spectacle
- Plusieurs salles associatives
- La mise aux normes du bâtiment existant (confort thermique, accessibilité aux personnes à mobilité réduite)
- Un espace arboré
- > Une toiture végétalisée

COMPÉTENCES SUR LA COMMUNE : QUI FAIT QUOI ?

ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS

Pays de Gex Agglo

- · gère l'assainissement des eaux usées via la Régie des Eaux Gessiennes
- · est en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations

Votre ville

- · aménage et entretient les parcs, aires de jeux et espaces verts lui appartenant
- limite l'étalement urbain
- réalise plus d'un kilomètre de piste cyclable et de cheminement doux par an

AMÉNAGEMENT URBAIN

Pays de Gex Agglo

· rédige et impose le PLUiH (Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat) aux 27 communes

Votre ville

- instruit le droit des sols
- délivre les autorisations d'urbanisme

DÉCHETS

Pays de Gex Agglo

- · a mis en place la redevance incitative
- installe les containers des points d'apport volontaire (PAV) semi-enterrés
- collecte les déchets ménagers et vide les containers de tri
- ramasse les déchets abandonnés autour des points d'apport volontaire

Votre ville

- · collecte les déchets sauvages abandonnés hors des points de collectes
- ramasse les corbeilles de ville situées sur le domaine public

CUTLURE, SPORT ET TOURISME

Pays de Gex Agglo

· administre l'Office du Tourisme intercommunal

Votre ville

- gère la médiathèque George Sand, le théâtre du Bordeau et son cinéma
- · accompagne et soutient les associations culturelles et sportives
- · réalise, administre et entretient les équipements sportifs communaux
- finance et assure la gestion du centre aquatique



SAINT-GENIS-POUILLY

COEUR DU PAYS DE GEX

ENFANCE ET JEUNESSE

Pays de Gex Agglo

- administre les crèches
- · gère les Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

Votre ville

- · construit et entretient les écoles maternelles et élémentaires, le parvis du collège Jacques Prévert et celui du lycée international
- · assure le fonctionnement des accueils périscolaires
- recrute les agents d'entretien et les ATSEM
- · gère le restaurant scolaire qui détient le label écocert niveau 2 (70% de produits bio et démarche globale respectueuse de l'environnement)

Le département de l'Ain

· construit et entretient le collège J. Prévert

Voirie et sécurité

Pays de Gex Agglo

- · recueille les animaux errants pour le placement en fourrière animale
- · administre l'aire d'accueil de Gens du Voyage sédentaires et intervient lors d'installations illicites

Votre ville

- réalise et entretient les voies publiques communales
- assure la gestion de l'éclairage public sur les voies communales
- · fait respecter les règles de stationnement
- assure la sécurité des événements publics et des entrées/sorties d'écoles
- participe à l'Opération Tranquillité Vacances

Le département de l'Ain

· construit et entretient les routes départementales

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pays de Gex Agglo

· aménage, entretient et administre la Zone d'Activité de l'Allondon et le Technoparc

Votre ville

· accompagne et soutient les commerces de proximité (80 % d'augmentation du nombre de commerces en centre-ville en 8 ans)







BIENVENUE

À SAINT-GENIS-POUILLY!



Comme tous les ans à la même période, les nouveaux habitants sont conviés à une soirée spéciale. Le vendredi 20 septembre à 19h, chaque personne ayant emménagé à Saint-Genis depuis l'automne 2018 sera accueilli à l'Hôtel de ville pour une soirée de découvertes et d'échanges. Histoire, patrimoine, services, projets, toute notre commune sera présentée à cette occasion. Grâce à la présence des élus et des agents municipaux, les nouveaux arrivants pourront poser toutes leurs questions sur le fonctionnement de la commune, mais aussi sur les activités et les événements habituels et à venir. À l'occasion de cette rencontre, un kit comprenant le guide de la commune, les programmes culturels du théâtre et de la médiathèque ainsi que différents documents pratiques et informatifs sera remis aux Saint-Genésiens fraîchement installés.

Vous venez d'emménager à Saint-Genis-Pouilly? N'hésitez pas à nous écrire pour vous inscrire : service.communication@saint-genis-pouilly.fr

RETOUR DU TAI CHI

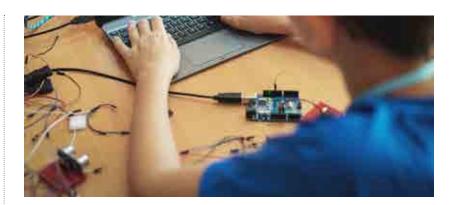
AVFC LF CCAS

Cette année, le CCAS de Saint-Genis-Pouilly vous propose à nouveau de vous inscrire à ses cours de Tai Chi pour seniors. Proposés par Anthony Bonin, enseignant en activité physique adaptée, ces cours auront lieu un matin par mois, de septembre à juin, au Centre culturel Jean Monnet. L'intervention de l'éducateur sportif permet aux participants d'être informés sur des gestes simples, à reproduire ensuite chez soi, le tout sans risque!

Dates des cours :

24 septembre / 22 octobre / 19 novembre / 17 décembre 28 janvier / 18 février / 24 mars / 21 avril / 19 mai / 16 juin

Renseignements et inscription auprès du CCAS: 04 50 20 52 74 ou service.social@saint-genis-pouilly.fr



LE NUMÉRIQUE ET MOI DÉBARQUE À SAINT-GENIS: UN PROJET EN DEUX TEMPS

1- Des ateliers numériques pour les enfants : Deviens un as de la programmation

Dès la rentrée, l'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil (IFAC) lance des ateliers ludiques et participatifs pour les enfants de 8 à 12 ans afin de leur faire découvrir l'univers du langage informatique.

Grâce au micro-ordinateur Raspberry Pi, cet atelier informatique et robotique leur permettra d'apprendre les bases du code, afin de mieux comprendre notre environnement mais aussi savoir comment fonctionne concrètement ce qu'il y a dans nos téléphones portables ou sur l'écran de nos ordinateurs. Dans une démarche de développement durable, des écrans, claviers et souris ont été recyclés pour servir de support au Raspberry Pi lors des ateliers.

Tu as entre 8 et 12 ans et tu habites le quartier Jacques Prévert ? N'hésite plus et contacte Julie ROUSSEAU, coordinatrice de l'Espace de Vie Sociale au 07 87 38 11 80 pour t'inscrire. Vite, les places sont limitées! Ces ateliers auront lieu tous les jeudis du 19 septembre au 12 décembre 2019 de 17h à 19h.

2- Une permanence numérique pour tous

Dès janvier 2020, tous les jeudis, une permanence numérique va être mise en place pour vous accompagner dans vos démarches administratives en ligne. L'intérêt de cette permanence est de lutter contre les fractures numériques et favoriser l'usage de l'informatique et d'internet. N'hésitez plus, si vous avez des questions ou des difficultés, ces permanences sont faites pour vous aider.

Ces deux ateliers sont organisés par l'IFAC dans le cadre de la politique de la ville avec l'Espace de Vie Sociale de Saint-Genis-Pouilly.

NOUVEAU! LE CAFÉ DES PARENTS

L'Espace de Vie Sociale organise un mardi matin sur deux, de 9h à 11h, un

À noter dans vos agendas :



LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- > APPROUVE, à l'unanimité, les termes de l'avenant à la convention d'objectifs entre l'Association des Chevaliers de l'Oiseau de Saint-Genis-Pouilly et la commune;
 - AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer ledit avenant et tout document s'y rapportant ainsi que le versement d'une subvention de 7 693,23 € à l'association.
- > ACCEPTE, à l'unanimité, la mise en place des Loisirs Équitables aux secteurs Jeunesse et Enfance;
 - AUTORISE, à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement entre la commune et la CAF de l'Ain ainsi que la charte qualité loisirs équitables, et tout document s'y rapportant.
- > ACCEPTE, à l'unanimité, les tarifs proposés pour le Restaurant Scolaire, les tarifs proposés pour les secteurs Enfance et Jeunesse, à compter du 1er septembre 2019.
 - ACCEPTE, à l'unanimité, les règlements intérieurs pour le Restaurant scolaire et les secteurs Enfance et Jeunesse valables à compter du 1er septembre 2019.
 - ACCEPTE, à l'unanimité, le nouveau règlement d'utilisation de la médiathèque municipale.
 - AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire à les signer.
- > AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer et à notifier à l'entreprise Salendre Réseaux, l'accord cadre relatif à la maintenance et aux travaux de l'éclairage et de feux tricolores.
- > AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer et à notifier ces marchés de travaux pour l'aménagement d'un parc paysager rue de la Faucille:

- 270 958,83 € H.T. à l'entreprise MITHIEUX TP, comprenant la prestation supplémentaire éventuelle de finition des allées en « béton micro bouchardé » ;
- 37 820,42 € H.T. à l'entreprise PROLUDIC.
- > AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention avec le Conseil Départemental de l'Ain relative à la mise en place d'un cheminement doux le long de la RD 984c entre les deux giratoires qui croisent la RD 35a.
- > AUTORISE, à l'unanimité, dans le cadre de la construction du groupe scolaire de la Diamanterie, la levée des retenues provisoires sur les demandes d'acomptes pour un montant de :
 - 10 500 € H.T. à l'entreprise AL'L FLOR;
 - 10 900 € H.T. à l'entreprise CEGELEC.
- > APPROUVE, à l'unanimité, les conditions générales d'utilisation du service d'installations de bornes de recharge de véhicule électrique du Pays de Gex et la grille tarifaire unique pour les bornes publiques déployées dans le cadre du marché accord-cadre pour l'installation de ces bornes :
 - AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention financière relative au déploiement de ces bornes ainsi que toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de ce dossier.
- > AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire, dans le prolongement de la délibération du 2 Juin 2015, à mettre en œuvre les actions liées à l'appel à projets 2019 relatif à la Politique de la ville et prendre toutes les dispositions afférentes.

Tous les extraits et procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables en mairie et sur le site internet de la ville.





I A MAJORITÉ

De nombreux habitants nous écrivent et se plaignent légitimement de la saleté provoquée par les incivilités aux abords des points d'apport volontaire de déchets. Puisque les Gessiens paient une redevance incitative, il appartient à Pays de Gex Agglo (ex CCPG) de faire le nécessaire pour assurer efficacement l'enlèvement des ordures ménagères et des encombrants. Le système mis en place par l'agglomération, composé de points de collecte collectifs, engendre une multiplication des problèmes : moins de tri des déchets, containers parfois trop éloignés des habitations, augmentation des incivilités dues à l'anonymat des dépôts, ...

À l'évidence, les communes, après avoir délégué cette compétence à Pays de Gex Agglo, sont aujourd'hui insatisfaites et leurs habitants encore davantage. Comme pour d'autres décisions, il sera difficile de faire marche arrière. Il appartiendra aux futurs responsables d'essayer de trouver des solutions.

Citoyens du Pays de Gex, faites entendre votre voix auprès des membres de l'agglomération.

Liste Un avenir pour tous



UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR

Pays de Gex Agglo n'a jamais soutenu fermement le tram, lui préférant le BHNS. Aujourd'hui la communauté d'agglomération argue que la responsabilité de l'abandon de ce projet n'est due qu'à la qualité du dossier présenté à la confédération helvétique, alors même que leur projet de territoire l'avait déjà supprimé. Le dossier du tram, élaboré par le conseil départemental et le canton de Genève n'était absolument pas défendu par les acteurs du Pays de Gex, présents à cette commission. Pourtant ce projet semble le plus facile et logique à mettre en place. En effet, le prolongement, d'un kilomètre et demi, est prévu sur un terrain sans contrainte, sans habitations gênantes et avec la possibilité d'y créer un parking-relais grâce aux espaces disponibles. Les frontaliers, comme les Gessiens, sont et restent prisonniers des bouchons aussi bien pour aller travailler à Genève que pour traverser le Pays de Gex.

POURTANT, QUE LA MONTAGNE EST BELLE...

Dans nos montagnes, le ski de piste est pour le moment une activité majeure. Cette économie est vitale pour la vallée et pourtant d'autres pistes de vie peuvent enrichir notre région.

Le tourisme raisonné dans le Jura apparaît aujourd'hui comme une solution viable pour nos villages de montagne et notre environnement. Non, le développement ne doit pas obligatoirement passer par une agression de notre écosystème. Oui, nous faisons face au réchauffement climatique, oui notre montagne est belle et constitue un agrément touristique. Développons la randonnée avec des gîtes d'étapes, associons les agriculteurs et les alpagistes à ces projets, mettons en valeur le statut de réserve de notre bien commun, adaptons les règles pour préserver cet environnement privilégié, acceptons les contraintes et partageons une vraie ambition de territoire en respectant les impératifs climatiques et économiques actuels.

L'avenir de notre patrimoine doit être protégé dès aujourd'hui pour défendre notre futur car c'est l'affaire de tous.





THÉÂTRE DANSÉ

La Bâtie-Festival de Genève revient au théâtre du Bordeau avec une proposition haute en couleur!

Une femme entre en scène : jupe écossaise, pull et baskets rouges, Helena danse. La mise en scène de Marion Siéfert fait jouer au corps et à la voix des partitions distinctes, scrute les zones d'ombres de l'enfance, son côté sauvage, ses fantasmes. Furieusement intense, cette performance interroge notre rapport à la norme, ce qu'il faut prendre et transgresser pour grandir. Une révélation.

Dès 11 ans | Durée 1h05 Tarif plein 20 € | Réduit 13 € | Abonné 12 € | Abonné Jeune 10 €



THÉÂTRE

Manchester. Hiver 1952. Suite au cambriolage de son domicile, le professeur Turing porte plainte au commissariat. Ne sachant pas trop à qui il a à faire, le Sergent Ross avance à pas de loup. Un espion ? Un conspirateur ? Leur face à face va nous amener à parcourir la vie d'Alan Turing. De son incroyable acharnement pour briser l'Enigma en passant par sa relation tumultueuse avec son amant Arnold Murray, qui provoquera sa condamnation, à ses travaux sur ses "machines pensantes", genèse de l'intelligence artificielle : voici le destin horsnorme de cet homme injustement resté dans l'ombre et broyé par la "machine" bien-pensante de l'Angleterre des années 50.

Dès 11 ans | Durée 1h20 Tarif plein 20 € | Réduit 17 € | Abonné 15 € | Abonné Jeune 12 €



MUSIQUE

Miossec a choisi d'intituler son onzième album studio Les Rescapés. Parce que ce mot, pris dans les vents contraires, évoque à la fois la tristesse et l'optimisme. Parce que quiconque est arrivé jusque-là, malgré les blessures, les obstacles, les pertes, les tourments et les désillusions, est l'un d'eux. Et peut-être, aussi, parce que cet album est le résultat d'un long voyage animé par un souffle, une envie bien particulière : que l'on sente l'homme, la femme, derrière chaque son - que l'on sente les êtres vivants. Il vient présenter son album le plus personnel, accompagné de ses fidèles compagnons d'arme. Un concert généreux, sensible et sincère.

Tout public | Durée 1h30 Tarif plein 20 € | Réduit 17 € | Abonné 15 € | Abonné Jeune 12 € | Enfant 10 €



THÉÂTRE

Ce spectacle est accueilli en partenariat avec la saison Voltaire

La fin du monde évidemment est une comédie : une touriste française, en visite au Bénin, exhibe un lézard trouvé dans son sac de voyage. Effrayée mais heureuse de l'avoir attrapé, elle demande à un spectateur de l'aider à le prendre en photo. La relation dérape et déclenche un tumulte, un charivari, une révolte.

Il suffit parfois de presque rien, un mot, un geste, un regard pour que s'enclenche un processus de décomposition sociale et politique. Ici, c'est un cliché qui révèle la relation, libère la parole et engage l'action. Ce spectacle n'appelle à aucune violence, il la met en jeu. Il ne conclut pas à la fatalité de la catastrophe, il ouvre sur une joyeuse apocalypse.

Dès 15 ans | Durée 1h15 Tarif plein 20 € | Réduit 17 € | Abonné 15 € | Abonné Jeune 12 €



MÉDIATHÈQUE

CE MOIS-CI, DANS VOTRE **MÉDIATHÈQUE**

HISTOIRES D'HISTOIRES

CIE SAC À SON

SAMEDI 21 SEPTEMBRE À 11H Conte, à partir de 18 mois Sur réservation au 04 50 42 12 42



Ie vais vous dire une histoire, l'histoire d'un livre, un livre d'histoires... Tourner les pages, aller voir plus loin, d'autres images sur de nouveaux chemins...

C'est une conteuse et sa robe livre qui vous donnent un petit monde à parcourir pour faire un tour... de contes, page à page, au fil des peintures réalisées par Gaël Dod. Ce récit pour petites oreilles est porté par des illustrations évocatrices mais pas forcément figuratives, de la musique écrite ou improvisée avec des instruments ou des objets!

UNE SAISON PLEINE DE SURPRISES!

Le programme de la Médiathèque de la saison 2019/2020 vient de paraître. Distribué dans toutes les boîtes aux lettres des habitants, il est également disponible en mairie, à l'espace George Sand ou téléchargeable sur le site internet de la commune!



SALON DES CUISINES DU MONDE

DÉTENTE, PLAISIRS DES SENS ET DÉPAYSEMENT GARANTIS!

Après le succès des trois dernières éditions, le Salon des cuisines du monde revient le dimanche 13 octobre au Centre culturel Jean Monnet de 11h à 18h.

Venez profitez des talents de nos associations qui nous révèlent les richesses et saveurs des quatre coins du monde. Au menu : partage des savoirs, des recettes traditionnelles, dégustations, animations... un merveilleux voyage pour les papilles! À noter dès maintenant dans votre agenda.

Entrée libre.







Pour la 5^e édition de Cultures & Diversités, la commune et les associations locales vous ont concocté un programme d'activités toujours plus riche et varié autour de la musique, du sport et de l'art. Entièrement gratuite, cette journée familiale vise à promouvoir le mélange des cultures, des langues mais aussi de favoriser les rencontres entre habitants par le biais de nombreux spectacles et animations.

JEUX ET ANIMATIONS

Festijeux : 25 jeux traditionnels et insolites Escalade : un véritable mur d'escalade ludique

de 8 m pour les plus grands

Baby fou, châteaux et jeux gonflables

Mamzelle Pastelle : maquillage à partir de 3 ans

(sur inscription auprès du stand)

Concerts, spectacles

CONCERTS ET SPECTACLES

Cie du Bord'Eau - théâtre participatif itinérant La Complet'Mandingue – orchestre de balafons portables

L'escamoteur - spectacle humoristique de magie Luc Ginger - crieur public

Yuiko Tsuno - spectacle Kamishibaï Latino America Unida - danse et musique

d'Amérique Latine

DÉMONSTRATIONS ET INITIATIONS

Badminton, arts martiaux, street parkour, zumba, salsa, bachata, rock, chakradanse... Initiation à la cohérence cardiaque et aux thérapies

brèves, ancrage et rééquilibrage énergétique

ATELIERS

Fabrication Kamishibaï, "rêve de papier", peinture, calligraphie, écriture arabe et chinoise, coloriage lettres éliminées et orientation scolaire Jeux autour de la langue française et de l'Espéranto







Retrouvez le programme complet sur le site internet de la ville - Entrée libre

AGENDA

- Conseil Municipal Mardi 3 septembre à 19h30 Hôtel de ville
- > Le Grand Sommeil 6 et 7 septembre à 20h30 Théâtre dansé Théâtre du Bordeau
- Cours de danse afro-brésilienne gratuit Association Sambaloelek Vendredi 6 septembre à 19h Vendredi 13 septembre à 19h Square Jean-Jacques Rousseau
- L'heure du conte Samedi 14 septembre à 11h Dès 4 ans, sur inscription Médiathèque George Sand
- > #CERNOPENDAYS
 Portes ouvertes du CERN
 14 et 15 septembre
- Cérémonie des nouveaux habitants Vendredi 20 septembre à 19h Hôtel de ville
- Histoires d'histoires Cie Sac à son Samedi 21 septembre à 11h Conte, dès 18 mois Médiathèque George Sand Réservation au 04 50 42 12 42
- > Cultures & Diversités
 Forum des associations
 Samedi 21 septembre de 10h à 18h
 École Boby Lapointe
- > **Je(u) crée du lien** s'invite à Cultures & Diversités Samedi 21 septembre dès 15h École Boby Lapointe
- Le Café des parents
 Mardi 24 septembre de 9h à 11h

 Secteur Jeunesse
 13. rue de Genève
- La Machine de Turing Jeudi 26 septembre à 20h30 Théâtre Théâtre du Bordeau
- > La Nuit est belle! Nuit d'observation des étoiles Extinction des éclairages publics Jeudi 26 septembre
- > Grand nettoyage d'automne Samedi 28 septembre à 9h30 Hôtel de ville
- Loto Pétanque Lou Pitchou Dimanche 29 septembre à 15h Centre culturel Jean Monnet
- Présentation de l'Association Esperanto-Genève-Régions Lundi 30 septembre de 19h à 20h30 Centre culturel Jean Monnet
- Miossec
 Jeudi 3 octobre à 20h30
 Concert
 Théâtre du Bordeau
- La fin du monde évidemment Mardi 8 octobre à 20h30 Théâtre Théâtre du Bordeau
- Salon des cuisines du monde Dimanche 13 octobre de 11h à 18h Centre culturel Jean Monnet



